



CAPD du 14 mai 2018 Déclaration préalable du SNUipp-FSU 58

Madame la Directrice Académique,
Mesdames et messieurs les membres de la CAPD,

Le ministre a décidé d'adresser ses recommandations à la profession et surtout au grand public. Au travers de ses préconisations simplistes et parfois désuètes, le ministre fait un coup de com' que la profession rejette. Faire peser la responsabilité de l'échec de notre système sur les enseignants et leurs méthodes lui permet en effet de ne pas aborder la question budgétaire et celle d'une école primaire sous-investie qui ne sera pas la priorité du gouvernement.

Pire, avec son manuel CP de 130 pages, le ministre laisse entendre que la liberté pédagogique, ce serait l'anarchie. C'est une forme de mépris inacceptable. Cela laisse entendre que les enseignants font un peu n'importe quoi. Pour le SNUipp-FSU, ces injonctions sont une négation totale de l'expertise des professeurs et une façon de jeter les enseignants en pâture.

Ces différentes déclarations ne sont évidemment pas de nature à fonder « l'école de la confiance » que M. Blanquer appelle pourtant de ses vœux. Pour le SNUipp-FSU, reconnaître les enseignants, les soutenir, les valoriser et miser sur une vraie formation initiale et continue de qualité, seraient de meilleures réponses aux enjeux bien réels posés au système éducatif français. A ce sujet, nous vous invitons à assister ce lundi soir à 17 heures à la conférence donnée par Roland Goigoux, ouverte à tou.te.s, dans le cadre de l'Université de Printemps du SNUipp-FSU 58.

Ces questions feront évidemment partie des sujets qui seront posés lors de la journée de grève du 22 mai : comment permettre aux enseignants et autres fonctionnaires de remplir la mission de fonction

publique qui leur est assignée ? Lors de cette journée unitaire, il sera l'occasion de mettre en avant les dangers du projet CAP 2022 et de ces 4 chantiers pour la fonction publique : augmentation de la précarité dans la fonction publique, le mérite érigé en repaire pour la rémunération des agents, des menaces claires sur les instances paritaires et leur rôle essentiel dans la défense des conditions de travail et enfin la suppression de 120 000 postes où l'éducation sera fortement impactée. Pour toutes ces raisons, le SNUipp-FSU 58 appelle tous les enseignant-e-s du 1^{er} degré à être en grève le 22 mai.

Concernant cette CAPD, nous allons valider les affectations de ce mouvement 2018. Même si nous avons permis un certain nombre modifications grâce à nos échanges, notamment en groupe de travail, il reste de nombreux points à régler pour permettre un mouvement équitable et transparent. En premier lieu, les postes à profil. Le SNUipp FSU 58 rappelle son opposition à ce que vous voulez faire passer comme une pratique relevant du bon sens mais dont l'école publique a su se passer pendant des décennies. Aujourd'hui, ces procédures hors barème ne sont pas transparentes et interpellent nombre de nos collègues.

Notre analyse confirme également la nécessité d'augmenter résolument le nombre de départs en formation CAPPEI. Cette année, plus d'une vingtaine de postes spécialisés seront occupés à titre provisoire par des personnels non formés, un poste G et trois postes E sont non pourvus lors de ce mouvement. Après les suppressions des dernières années, le démantèlement des RASED se poursuit inexorablement...

Il serait également opportun d'accorder une attention particulière aux postes de direction d'écoles. 6 collègues non inscrits sur la liste d'aptitude ont obtenu cette année un poste de direction à titre provisoire, et 4 autres directions ne sont pas pourvues. Ce qui démontre le peu d'intérêt pour la fonction, et sa complexité, mais aussi la pénurie de directrices et directeurs dans la Nièvre, l'exigence des jurys et les faibles résultats à l'entretien dans la Nièvre, que nous dénonçons chaque année, n'y étant sans doute pas étrangers...